



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

2ème ENTRAINEMENT DES JEUNES

FLEURET 2025-2026

Samedi 17 Janvier 2026 à Rueil-Malmaison

HORAIRES	<ul style="list-style-type: none">- M9 (2017-2018): inscriptions à partir de 13h00, scratch 13h20, début à 13h40- M11 (2015-2016) : inscriptions à partir de 15h00, scratch 15h30, début 15h50
FORMULE	<ul style="list-style-type: none">- M11: 2 poules de 3 ou 4 tireurs en 4 touches, tableau croisé toutes places tirées en 8 touches- M9: 2 poules de 3 ou 4 tireurs en 3 touches, tableau croisé toutes places tirées en 6 touches- Fleuret électrique pour toutes les catégories.
ARBITRAGE	<ul style="list-style-type: none">- Tous les arbitres en formation départementale sont convoqués à 12h00.- Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.
RAPPELS	<ul style="list-style-type: none">- Tous les tireurs participant aux Entrainements Des Jeunes doivent OBLIGATOIUREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse).- Conformément au règlement sportif: Lame 0 pour les M9 et Lame 0 ou lame 2 pour les M11.
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	<ul style="list-style-type: none">- Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 15 janvier 2026, 23h59- Pour les tireurs absents au 1^{er} EDJ, un droit d'engagement de 15€ sera perçu sur place, correspondant aux 2 EDJ, au passage des « lames et armes » avec leçon individuelle. Prévoir espèces ou chèque pour ce règlement.
RECOMPENSES	<ul style="list-style-type: none">- Une médaille de participation sera remise à tous.
ADRESSE	STADIUM 1 rue Geneviève Couturier - 92500 Rueil-Malmaison
SÉCURITÉ	Seuls les tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes et organisateurs auront le droit de circuler sur les différents plateaux
BUVETTE	Un espace restauration, assuré par le club support, sera à votre disposition
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux
www.escrime-cde92.fr